

Séance ordinaire
du 5 mars 1961.

Le cinq mars mil neuf cent soixante et un à quatorze heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Ernest Allary Maire.

Étaient présents : M^s Allary, Ferret, Faure, Lhoumier, Philippeau, Boderon, De Suremain, Demouailles, Mazin.

Absents : M^s Violet, Bauchot.

Bureau Aide Sociale.

Présents : Faure Arthur, Graloux Marcel, Durmeix Jrs.

P192

Subvention au Comité de Lutte contre le cancer.

Le Conseil Municipal décide de voter une subvention de 20 nouveaux francs pour le Comité de Lutte contre le Cancer. Cette somme sera imputée au Chapitre des Dépenses Supérieures de l'exercice 1961.

Aide Sociale.

M^{me} veuve Mandon ayant été hospitalisée demande le bénéfice de l'aide sociale. Sa demande est acceptée à l'unanimité.

M^{me} veuve Bérieau demande à bénéficier de la Carte Sociale des Économiquement Faibles. Elle est acceptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an susdits.
Ont signé tous les membres présents.

  
  